Zeitschrift: Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Band: 1 (1817)

Heft: 4

Artikel: Notice sur H. A. Gosse, de Genève, lue à la société helvétique des sciences naturelles [fin]

Autor: Pictet

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-389147

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NATURWISSENSCHAFTLICHER ANZEIGER

der allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften.

Den 1. October *No.* 4. 1817.

Notice sur H. A. Gosse, *de Genève, lue à la société helvétique des sciences naturelles par le Prof.* Pictet, *l'un de ses membres, le 3. Octobre* 1816. (Beschluss.)

Quoique passionné de la solitude Mr. Gosse n'était point misantrope; il avait, au contraire, dans le caractère la disposition la plus marquée à la sociabilité; il était communicatif, il aimait à apprendre; il avait été l'un des fondateurs de la société de physique et d'histoire naturelle de Genève; il appartenait aussi à une réunion moins nombreuse formée dans la même ville pour l'amour de l'histoire naturelle seule; mais il n'était pas encore satisfait, il chérissait une idée, conçue il y a vingt ans par notre digne président, et qu'il lui avait communiquée dans le tems; celle d'une réunion de tous les naturalistes de la Suisse, de cette contrée libre et heureuse, où la nature semble avoir voulu étaler toutes ses beautés et toutes ses richesses. L'accession de Genève à la confédération helvétique parut à notre confrère l'époque marquée pour ainsi dire par la Providence pour réaliser ce projet; il en fit l'objet d'une correspondance suivie avec le savant respectable et zèlé que je viens de désigner et avec un nombre de personnes qu'il présumait disposées à entrer dans cette association; encouragé par les dispositions qu'ils manifestèrent, ainsi que par celles des membres des deux sociétés genevoises, dont on vient de parler, il se décide à inviter tous ses correspondans naturalistes à se rendre à Genève le 5. Octobre de l'année dernière, pour y former le noyau d'une *société helvétique centrale vouée à la culture et à l'avancement des sciences naturelles.* Cette proposition fut acceptée avec enthousiasme par quelques uns, avec empressement par tous. Je devrais m'arrêter à cette époque, si toutes les personnes qui me font l'honneur de m'écouter avaient assisté à cette première réunion, car je n'aurais rien à apprendre à des témoins de l'événement; mais ceux là me pardonneront si je retrace en peu de mots, pour ceux qui n'eurent pas cet avantage, les circonstances principales de nos premières assemblées.

Notre confrère avait jugé, et avec raison, que le site de son hermitage serait en parfaite harmonie avec les sentimens qu'on apportait à cette réunion; et il avait invité, en conséquence, les naturalistes suisses arrivés, ainsi que les membres des deux sociétés genevoises, à se rendre le 6. Octobre à sa solitude de Mornex; dans le but, non seulement de les faire jouir de la beauté du site, mais de leur montrer, sur place, quelques uns des grands faits géologiques qu'il signalait dans un mémoire destiné à être lû à la société.

Un ciel pur et l'une de plus belles journées d'automne semblèrent favoriser cette heureuse et généreuse pensée. Tout parut se réunir pour faire savourer aux amateurs de la belle nature la richesse du spectacle et le bonheur d'en jouir en commun.

Un lieu du rassemblement était une espèce de temple élevé à la bonne nature, dans l'endroit de l'hermitage le plus favorable à l'étendue de la perspective. J'en ai apporté une exquisse pour ceux des membres de cette société qui ne connaissent par cette localité unique. Huit pilastres bâtis en pierres brutes, garnis de lierre verdoyant, et réunis par des guirlandes, supportent un plafond octogone en maconnerie imitant le pouddingue. Au dessus est une terrasse en belvédère, où l'on parvient sans danger par un procédé ingénieux; à la base de chacun de ces pilastres était en dehors un plant de rosiers sauvages, et en dedans un piedestal en gazon. Sur ces pieds d'estaux étaient les bustes, de grandeur naturelle et fort ressemblans, de *Bonnet*, *Haller*, *De Saussure* et *Rousseau*, couronnés de feuillages, et entremêlés d'urnes antiques et de vases remplis de fleurs.

Au centre du pavillon on voyait le buste de Linné, placé sur un piedestal plus élevé que les autres, orné d'une couronne et d'une écharpe en feuillage. Entre les images de ces hommes célèbres on avait dressé une table heptagone, couverte d'une collation préparée pour les trente six convives qui se trouvèrent rassemblés dans cette journée mémorable. Vers la fin du repas notre respectable confrère, invité à porter une santé, monta sur un siège en face du Grand Linné. Là, la tête découverte et tenant une coupe à la main, son vêtement flottant, ses cheveux épars, la figure agitée et comme prophétique, il invita les conviés à se tenir debout et à se découvrir; on se lève, on écoute dans un silence respectueux ces paroles mémorables qu'il prononça les mains levées au ciel et les yeux pleins de larmes. „Être suprême, sublime intelligence, qui as été, qui es et qui seras, créateur et conservateur incompréhensible de tout ce qui existe! Toi qui es la source intarissable du vrai bonheur, accepte l'expression profondément sentie de notre admiration sans bornes pour tant de perfections, tant de puissance, tant de bonté, dont tu nous rends sans cesse les témoins."

Daigne, Grand-Dieu, recevoir en particulier mes actions de grâces et le sentiment de ma plus vive gratitude pour avoir conservé ma frêle existence jusqu'à ce jour d'inexprimable joie. Bénis cette réunion de tant d'hommes distingués dans la connaissance d'une partie (hélas bien foible!) de tes œuvres immenses. Fais que chacun d'eux se conserve en santé et accroisse ses forces pour atteindre au but de ses travaux."

„Et toi, immortel Linné, toi dont l'âme bienfaisante plâne peut-être sur cette intéressante réunion, puissent les lumières que tu as répandues sur les œuvres de la création nous pénétrer et nous animer du feu de ton divin génie! Puisse la présence de ton image et celle des quatre illustres compatriotes qui nous entourent, nous remplir d'enthousiasme pour les connaissances sublimes dont ils ont enrichi l'espèce humaine, nous enflammer de zèle pour la culture des sciences naturelles et nous rendre ainsi tous utiles à notre chère et commune patrie!"

Il se tut, et chacun des conviés ému, agité d'un même sentiment de reconnaissance envers l'Être suprême grava dans sa mémoire l'expression des voeux qu'il venait d'entendre; on porta successivement les santés des savans suisses qui honoraient cette réunion de leur présence; et des chants assortis à la circonstance terminèrent ce repas fraternel.

On fut ensemble visiter le bloc de granit dont j'ai parlé et autour duquel notre confrère a fait ouvrir comme une galerie, pour qu'on puisse étudier la forme et les accidens du sol sur lequel il repose, et dont j'ai parlé. Il exposa ensuite de grandes idées géologiques

sur la nature et les effets de la catastrophe qui peupla ces régions calcaires de granits énormes. Notre confrère en montra un qui a 45 pieds de long sur 36 de largeur et cinq d'épaisseur; dont le volume est par conséquent de 8100 P. C. et qui doit peser un million et demi de livres.

Après quelques autres observations géologiques on se sépara, pour se réunir de nouveau dans la soirée, à Genève. Là, on procéda à l'organisation de la société; on élut les officiers actuels, et on entendit la lecture d'un mémoire intéressant de feu notre confrère, sur les faits géologiques dont il avait montré le matin les monuments.

Le lendemain, on visita les diverses collections des naturalistes genevois, on fit une promenade sur le lac, et on dina ensemble aux *Paquis* sur les bords de ce vaste bassin.

On se réunit de nouveau en société régulière, dans la soirée, sous la présidence de Monsieur Wyttenbach, et on s'occupa des arrêtés règlementaires relatifs à la constitution de la société On se sépara avec des regrets mutuels et on s'ajourna à l'année prochaine.

Hélas, cette année *prochaine* ne devoit pas se réaliser pour notre malheureux confrère! Sa constitution, depuis longtems affaiblie, avait peut-être reçu un échec des fatigues occasionnées par les préparatifs faits pour nous recevoir dans sa demeure. Tous les témoins de sa fervente prière furent frappés de l'altération de ses traits et de la déchéance physique de sa personne, symptomes qui contrastaient avec les élans sublimes de son âme. Son affaiblissement continua dans les deux derniers mois de l'année, il sentait sa fin approcher et il désirait que son corps reposât dans le lieu où il avait passé des jours si heureux, et où il avait préparé son tombeau. Il partit pour s'y rendre le 26. Décembre, après avoir tracé d'une main encore ferme une lettre dont la superscription portait mon adresse, avec l'injonction qu'elle me fut remise immédiatement après sa mort. Il part accompagné d'une seule domestique; et en route il est frappé d'une hémiplégie sur tout le côté droit, y compris la langue, dont il perd l'usage. On le fit entrer avec difficulté dans son domicile, dont il témoigna par signes non équivoques l'intention de ne plus sortir. Mais, à l'invasion d'une maladie qui pouvait être longue, à l'entrée d'une saison rigoureuse, et dans laquelle toutes les communications avec la ville, et toute possibilité de secours pouvaient, d'un jour à l'autre, être interceptées par les neiges, il était impossible de céder à son voeu sans se rendre responsable, et même coupable des conséquences. On fut donc forcé de le ramener le lendemain, avec des difficultés infinies, et contre son intention fortement manifestée de mourir dans son hermitage.

Il a vécu, ou plutôt végété, pendant tout le mois de Janvier, admirablement soigné par son excellente femme, et souvent visité de ses amis, à qui il tendait la main avec un sourire expressif en signe de reconnaissance et d'attachement. Il entendait et paraissait comprendre ce qu'on lui disait, mais jamais un son articulé ne sortait de sa bouche. Il a cessé de vivre le 1. Février.

On me remit de suite la lettre qui m'était destinée et que je garde comme un monument précieux de son estime et de son amitié. Il me recommandait son fils; il me priait, conjointement avec quelques amis qu'il me nommait, de surveiller ses obsèques à Mornex. Il demandait à son ami Mr. Mayor, l'un des membres de notre société, de disséquer l'articulation de sa hanche pour y découvrir comment cet organe, malgré son imperfection, avait pû servir à le transporter jusque sur les montagnes les plus élevées. Il désirait qu'on conservât cette portion de son squelette,

comme pièce d'ostéologie, qui pourrait offrir quelque intérêt pour la science. Enfin, il faisait pour ses amis et pour moi en particulier, les voeux les plus touchans.

„Je pars pour Mornex, disait-il, dont je ne crois pas revenir parmis les êtres matériels. Ma présence spirituelle aura lieu sans doute au milieu de vous lorsque dans le simple repas que vous prendrez quelquefois dans ce séjour qui a fait mes délices, vous daignerez vous rappeler l'ami qui eut le bonheur de vous y recevoir."

Les circonstances politiques, et d'autres considérations qui furent mûrement pesées dans un conseil de parens et d'amis, ne permirent pas qu'on suivit le voeu de notre confrère en transportant à Mornex sa dépouille mortelle. Mais, outre la portion de son squelette qu'il avait désiré qui fut conservée, nous avons gardé son cœur; il trouvera sa place naturelle dans un monument que réclame sa mémoire.

Mr. Gosse a laissé une veuve et un fils plein de mérite et d'instruction, qui se distingue éminemment dans les études de médecine qu'il fait à Paris, et qu'il est à la veille de terminer d'une manière très brillante par un ouvrage qui lui fera beaucoup d'honneur. „*Uno avulso non deficit alter aureus.*"

J'ai dit. —

Verzeichniss der bis jetzt bekannt gewordenen Schweizerischen Schmetterlinge.

(Von dem Herausgeber.)

Die grosse Verschiedenheit und Abwechslung des Bodens, der climatischen Verhältnisse und der Vegetation in unserm Lande bringt eine unendliche Mannigfaltigkeit und einen seltenen Reichthum unserer Insecktenfauna mit sich. Vor 42 Jahren (1775) gab *Joh. Casp. Füessli* ein Verzeichniss der ihm bekannten Schweizerischen Inseckten heraus, in welchem in Allem 1225 Arten aufgezählt sind. Seit jener Zeit haben sich die Liebhaber der Insecktenkunde unter uns sehr vermehrt, sie haben ihre Gegenden fleissig durchsucht, sie haben vornehmlich die Alpen öfters entomologisch durchwandert, und dadurch hat sich die Kenntniss unserer Inseckten so sehr erweitert und bereichert, dass uns nun jenes Füesslische Verzeichniss nicht anders als höchst mangelhaft und dürftig erscheinen kann. Und gleichwohl, wenn wir die reichen Sammlungen, die wir jetzt aufzuweisen haben, durchmustern, sehen wir uns fast bey jeder einzelnen Reihe genöthigt, auszurufen: *Quantum est quod nescimus!* Von den meisten Inseckten können wir zwar die Namen und die Stellen angeben, die ihnen im System gebühren, aber das ist auch fast alles. Das eigentlich Naturhistorische dieser Thiere ist uns grossentheils unbekannt. Die meisten kennen wir nur in ihrem vollkommenen Zustande, von ihren frühern Ständen aber wissen wir wenig oder nichts, und viele, sehr viele sind auch noch nicht einmal systematisch bestimmt. Und was selbst die allerreichsten Sammlungen unserer gegenwärtigen Schweizerischen Entomologen schon wirklich enthalten, ist ganz gewiss bey weitem nicht alles, und unendlich vieles mag von entomologischen Schätzen in unserm Lande, zumal in den Alpengegenden, noch verborgen seyn. Jede neue Alpenreise, die der Entomolog macht, ist mehr oder weniger reich und ergiebig an neuen Entdeckungen. Selbst die schon so oft und vielfach durchsuchten Gegenden liefern immer noch neues; wie viel mehr lässt sich daher von andern Gegenden erwarten, die entweder noch gar nicht, oder nur sehr flüchtig entomologisch durchsucht worden sind?

Ein vollständiges Verzeichnis der Schweizerischen Inseckten zu liefern, ist darum für jetzt noch etwas ganz unmögliches und wird